

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique approprié à la question et en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

Comment peut-on expliquer le chômage structurel ?

DOCUMENT 1

Dans la ville de Seattle, le salaire minimum horaire est passé de 9,47\$ à 11\$ en 2015, puis à 13\$ en 2016. Une étude a montré que la deuxième vague de hausse (le passage à 13\$) a réduit les heures travaillées dans les emplois à bas salaires d'environ 9 %, tandis que la première vague aurait eu des effets négligeables. En d'autres termes, selon cette étude, le passage à 13\$ a eu pour conséquence de diminuer le volume de travail en termes d'heures, tandis que la première hausse, plus modeste (le passage à 11\$), n'a pas eu d'effet significatif. Une autre étude portant sur la même augmentation du salaire minimum dans la ville de Seattle et examinant le secteur de la restauration qui utilise de manière intensive des travailleurs payés au salaire minimum, montre que l'emploi dans ce secteur n'a pas été affecté. Ces deux études sur la ville de Seattle ne sont pas nécessairement contradictoires car les heures travaillées peuvent diminuer sans pertes d'emplois. En Hongrie, à partir de l'année 2000, le ratio du salaire minimum au salaire médian est passé en deux ans de 35 % à 55 %¹. Il a été estimé que sur les 290 000 personnes employées au salaire minimum, environ 30 000 (soit près de 10 % des effectifs) ont perdu leur emploi sur les quatre années ayant suivi la hausse du salaire minimum, tandis que les autres ont bénéficié d'une très forte hausse de revenu. Les pertes d'emplois ont été particulièrement importantes dans le secteur exposé à la concurrence internationale.

Source : *Le salaire minimum interprofessionnel de croissance*, rapport du groupe d'experts², 28 novembre 2019.

1 : En Hongrie, le salaire minimum représentait 35 % du revenu médian en 2000 et a augmenté rapidement pour en représenter 55 %, 2 ans plus tard. Le salaire minimum a donc augmenté plus vite que le revenu médian.

2 : Groupe d'experts sur le salaire minimum de croissance nommé sur propositions du ministre de l'économie et des finances et de la ministre du travail en août 2017.

DOCUMENT 2

Indicateur de la protection de l'emploi et taux de chômage en 2019

	Indicateur de la rigueur de la protection de l'emploi contre les licenciements individuels et collectifs (contrats à durée indéterminée) en 2019 ¹	Taux de chômage en 2019 (en %)
Belgique	2,71	5,4
France	2,68	8,4
Allemagne	2,33	3,0
Italie	2,86	9,9
Espagne	2,43	14,1
Royaume-Uni	1,90	3,8
États-Unis	1,31	3,7

Source : d'après l'Organisation pour la Coopération et le Développement Économique (OCDE), Novembre 2021.

1 : L'indicateur de rigueur de protection de l'emploi a été créé par l'OCDE pour synthétiser les réglementations en vigueur dans les différents pays. Plus cet indicateur est élevé, plus les salariés sont protégés contre les licenciements.

DOCUMENT 3

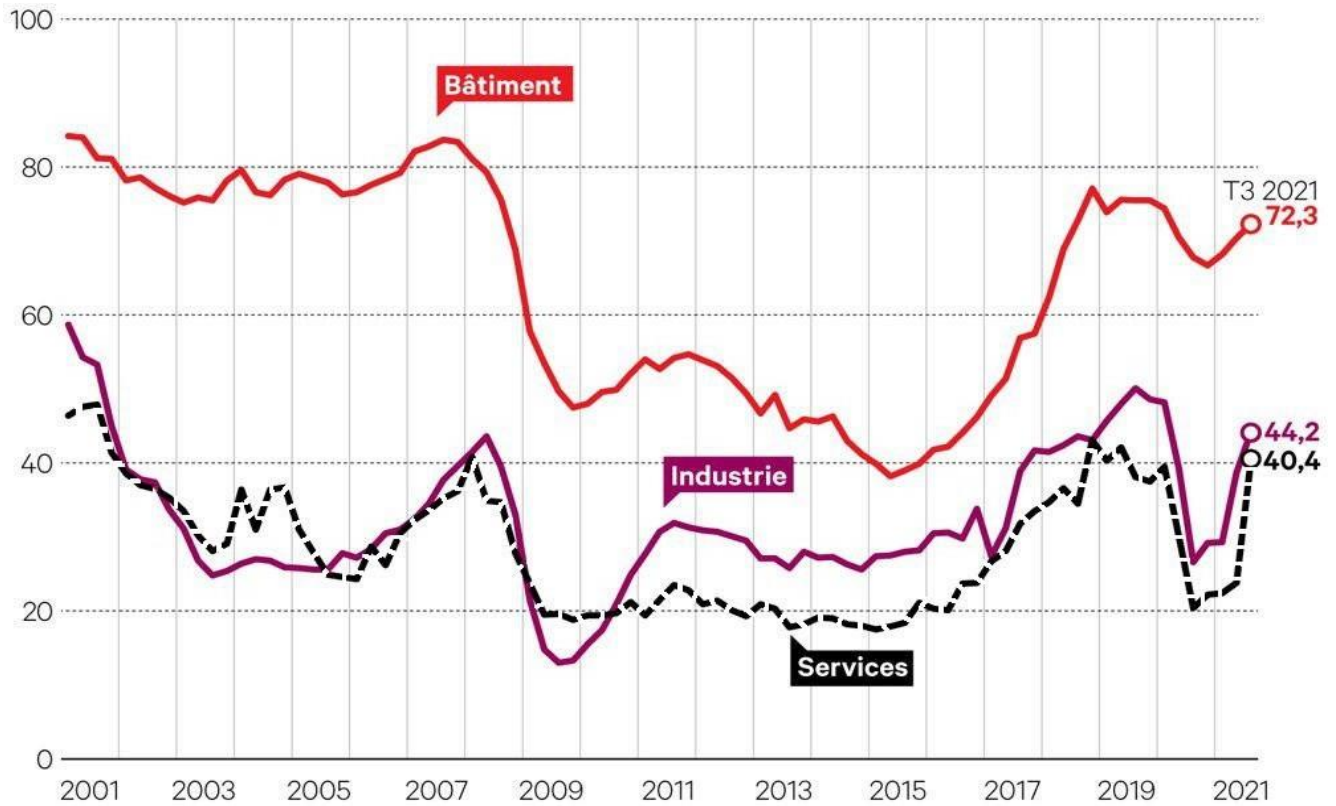
Taux de chômage (en %) dans quelques départements français au 4^e trimestre 2021 (données provisoires)

Département	Taux de chômage (en % des actifs)
Alpes-Maritimes	8,0
Bas-Rhin	6,3
Manche	5,0
Nord	9,4
Puy-de-Dôme	6,3
Pyrénées-Atlantiques	5,9
Pyrénées-Orientales	11,7
Seine-Saint-Denis	10,5
France métropolitaine	7,2

Source : d'après INSEE, Estimations de taux de chômage localisés et taux de chômage au sens du BIT (Bureau International du Travail), chiffres-clés, avril 2022.

DOCUMENT 4

Difficultés de recrutement des entreprises en France selon le secteur (en % des entreprises)



Source : d'après Alain RUELLO, « Difficultés de recrutement : les conditions de travail jouent un rôle accru », *Les Échos*, 4 octobre 2021.

Note : 72 % des entreprises du secteur du bâtiment éprouvent des difficultés de recrutement au troisième trimestre 2021 (T3 2021).